



INFO SCCCUL

SYNDICAT DES CHARGÉES ET CHARGÉS DE COURS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Info SCCCUL vous informe des diverses activités de votre syndicat et sur des sujets d'intérêt commun concernant les milieux universitaire et syndical. Lisez-le !

Édition du 17 avril 2014

Pour tout problème de lecture de ce bulletin, cliquez [ici](#)
ou allez à : <http://www.sccc.ulaval.ca/nouvelles/info-sccc/>

Actualités : enseignement universitaire

Rappel : Prix d'excellence en enseignement

La période d'appel de candidature pour les prix d'excellence en enseignement se terminera le vendredi 9 mai à 16 h. Les chargés de cours de l'Université Laval sont admissibles dans plusieurs catégories de ces prix : « Distinction en enseignement », « Cours à distance », « Matériel complémentaire et notes de cours », « Ressource pédagogique numérique » et « Volume pédagogique ». Les critères retenus par le jury pour l'attribution de ces prix sont la qualité exemplaire de l'enseignement et le caractère novateur du matériel pédagogique. La sélection des candidats se fera au cours de l'été, et l'annonce des résultats, en septembre 2014. Pour plus d'informations sur ce concours ou pour obtenir de l'aide dans la préparation de votre dossier : www.ulaval.ca/excellence

À votre agenda

Vendredi 25 avril : Assemblée générale statutaire d'hiver

Dans quelques jours se tiendra l'Assemblée générale statutaire de la session d'hiver. Au cours de cette Assemblée, des élections auront lieu pour combler des postes ou renouveler des mandats au Conseil syndical, au Conseil exécutif et aux comités syndicaux. Cette assemblée est l'occasion pour tous les chargées et chargés de cours de participer à la vie du syndicat. Vous pourrez par ailleurs en savoir plus sur la politique de pointage des délégués syndicaux et prendre connaissance des propositions du Conseil exécutif. Votre présence est importante et appréciée !

Jeudi 1er mai : Journée internationale des travailleurs et des travailleuses

À l'occasion de la *Journée internationale des travailleurs et des travailleuses*, le SCCCUL et le SA2RE (Syndicat des auxiliaires administratifs, de recherche et d'enseignement) présenteront une conférence de monsieur Jean-Noël Grenier, professeur en relations industrielles à l'Université Laval. M. Grenier abordera la question du syndicalisme par le biais de deux dimensions de sa représentation : salarié-salarié et salarié-citoyen. Ces deux aspects mettront en valeur l'aspect économique et l'aspect politique du syndicalisme et sa contribution à une société plus juste et plus égalitaire. La conférence débutera à 16 heures et se terminera par une période de questions. Elle sera suivie d'un 5 à 7 convivial. Rendez-vous au Café Fou AÉLIES du pavillon Alphonse-Desjardins. Bienvenue à tous !

Échos du Comité des relations du travail (CRT)

Cotisation au régime de retraite : des changements à venir

Le 5 mai prochain est la date officielle de l'implantation du nouveau taux de cotisation au régime complémentaire de retraite des chargés de cours. Cette modification s'inscrit dans la foulée de la signature de la convention collective de 2013-2016. La cotisation du chargé de cours, qui était auparavant de 7,5 % sera augmentée à 8,35 %, tandis que la part payée par l'employeur passera de 7,9 % à 8,75 %. Tous les chargés de cours ayant obtenu, en tant que chargés de cours, des gains totalisant 18 375\$ et plus à l'Université Laval durant l'année 2013 (du 1er janvier au 31 décembre), peuvent cotiser au régime de retraite. Notre régime, à cotisations déterminées, se porte très bien, et nous encourageons tous les chargés de cours à y contribuer. Dès que vous êtes admissibles, vous devriez recevoir un avis du Bureau de la retraite. Si vous n'avez pas répondu à l'avis et que vous souhaitez contribuer à la caisse de retraite, vous pouvez contacter le Bureau de la retraite au <http://www.rcrul.ulaval.ca/contact.php> ou l'un des agents du Comité des relations du travail du SCCCUL, qui pourront répondre à vos questions. **Attention** : Si vous avez des prélèvements automatiques pour un REER en dehors de l'Université, **soyez vigilants** : à partir du mois de mai 2014, vous cotiserez à 17,1 % (8,35 % + 8,75 %) pour votre retraite. Or, la loi prévoit que vous ne devez pas cotiser plus de 18 %. Si vous n'avez pas de montants inutilisés accumulés pour contribuer à vos REER, vous ne pourrez avoir d'avantages fiscaux sur ces sommes.

Rendement net annuel du régime de retraite des chargés de cours

Fonds régulier

Fonds conservateur

2012 : 5,81 %

2012 : 4,9 %

2011 : 3,66 %

2011 : 5,1 %

2010 : 11,75 %

2010 : 8,0 %

2009 : 12,64 %

2009 : 10,2 %

2008 : -18,11 %

2008 : -3,4 %

2007 : 3,97 %

2007 : 1,1 %

2006 : 12,0 %

2006 : 10,0 %

</td> </tr> <tr> <td valign="bottom" width="83"></td> <td width="127">

2005 : 11,2 %

</td> <td width="165">

2005 : 9,2 %

</td> </tr> <tr> <td valign="bottom" width="83"></td> <td width="127">

2004 : 8,6 %

</td> <td width="165">

2004 : 8,9 %

</td> </tr> <tr> <td valign="bottom" width="83"></td> <td width="127">

2003 : 11,3 %

</td> <td valign="bottom" width="165"></td> </tr> </tbody></table> Par ailleurs, nous venons tout juste d'apprendre que lors de sa réunion du 16 avril 2014, le Conseil d'administration de l'Université Laval a adopté un amendement permettant aux chargés de cours qui le souhaitent de contribuer volontairement, à partir du 5 mai 2014, au régime complémentaire de retraite (RCRUL) et ce, jusqu'à concurrence des 18% permis par la loi, sans contrepartie. Voici le texte de l'amendement adopté : **AMENDEMENT No 9** Attendu que des modifications aux taux de cotisations applicables au Groupe des chargés de cours ont été négociées lors du dernier renouvellement de la convention collective entre l'Université Laval et le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval; Attendu l'intérêt de permettre aux participants du Régime **d'y verser volontairement des cotisations additionnelles** afin, notamment, de profiter des économies sur les frais de gestion; **Le Règlement du RCRUL est modifié comme suit** : 1. L'article 3.05 est modifié et il se lit dorénavant comme suit :

« 3.05 **Caisse de retraite** : la Caisse constituée de la somme des cotisations salariales, patronales et volontaires, des sommes transférées et des revenus nets de la Caisse moins les décaissements effectués afin de pourvoir au paiement des prestations prévues par le Régime. Cette Caisse peut comprendre un ou des fonds fiduciaire(s) ou tout autre placement effectué en conformité des normes prescrites par toute loi fédérale ou provinciale. »

2. L'article 3.11 est modifié en y ajoutant la définition suivante pour les cotisations volontaires :

« - **Cotisations volontaires** : cotisations versées par le participant, sans contrepartie de l'Université et qui n'excèdent pas, au moment de leur versement, le maximum permis prévu à la Loi de l'impôt sur le revenu. » 3. La dernière ligne du tableau « D – Groupe des chargés de cours » de l'article 9.01 est modifiée pour y ajouter une date de fin, soit le 4 mai 2014 et une nouvelle ligne est ajoutée pour prévoir les taux de cotisations à compter du 5 mai 2014.

Dossiers

« Les dérives de la mission de l'éducation »

Dans le cadre de son récent Conseil fédéral, la FNEEQ a invité, le 26 mars dernier, deux conférenciers, Nico Hirtt (Belgique) et Yves Gingras (Québec) dans le but de susciter une réflexion en vue des États généraux de l'éducation que la Fédération organise pour l'automne 2014. Les conférences ont eu lieu à Montréal au Cabaret Lion d'Or et ont été webdiffusées afin de permettre à un auditoire élargi d'y assister. Le SCCCUL a profité de l'occasion pour diffuser ces conférences en direct au pavillon Maurice-Pollack. Vous pouvez visionner un [enregistrement de la conférence ici](#). Le premier conférencier, Nico Hirtt, enseignant et universitaire belge, membre fondateur de l'Appel pour une école démocratique (APED), a jeté un regard critique sur les politiques éducatives actuelles. Il a expliqué comment ont évolué les systèmes éducatifs en se référant au contexte de crise et de diminution des dépenses publiques ainsi qu'à l'influence des milieux économiques et d'un marché du travail de plus en plus polarisés entre de très faibles et très hauts niveaux de qualification. Ce faisant, Hirtt a identifié plusieurs signes symptomatiques tels que l'abandon de l'ambition à démocratiser l'enseignement et le savoir, la perception du système éducatif comme un marché à conquérir par les entreprises privées et, finalement, l'accentuation, dès l'enfance, des inégalités scolaires par la diminution du bagage minimal de compétences de base pour les uns et l'établissement d'une élite par le soutien extrascolaire privé pour les autres. Le problème principal soulevé par Nico Hirtt est celui de l'accroissement des intérêts privés dans le milieu de l'éducation et le changement de mentalité qui l'accompagne. Le second conférencier, Yves Gingras, professeur au Département d'histoire de l'UQAM, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et en sociologie des sciences, membre du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST) et de l'Observatoire des sciences et des technologies, nous a entretenu de la dérive de la mission fondamentale de l'université sous l'impact du néolibéralisme, lequel prescrit la création de marchés lucratifs là où il n'y en avait pas auparavant, du carbone à l'éducation supérieure. Selon M. Gingras, les marchés sont des constructions performatives : ils se développent dans la mesure où on les laisse se réaliser. On applique actuellement au monde de l'éducation un traitement comparable à la « nouvelle gestion publique » qui a pénétré l'administration des États. Par exemple, à la fin du siècle dernier, on a incité nombre d'étudiants à suivre la voie de la recherche scientifique et technique en raison d'une pénurie d'employés, en réalité inexistante, afin de provoquer une pression à la baisse sur le salaire des experts, offre et demande obligeant. Depuis 7 ou 8 ans, c'est maintenant l'internationalisation des universités qui est encouragée et encensée. Toutefois, le profit apporté par les étudiants étrangers dans les universités est illusoire, car il engendre, au détriment des étudiants du Québec, un micromécanisme causant une baisse d'investissements dans la formation générale, celle-ci étant délaissée au profit de programmes élaborés pour satisfaire de plus en plus aux demandes de ces clientèles étrangères. Le tout provoque une adaptation dommageable et les dérives actuelles des universités, au détriment de la pérennité de la culture universitaire, institution déjà millénaire. Les indicateurs employés pour valider et valoriser ces « gains » détournent en fait l'attention des problèmes réels de l'enseignement supérieur au profit de diktats économiques. Ces présentations ont suscité une période d'échanges fructueux avec les deux conférenciers invités. Le lendemain, un échange avec Nico Hirtt, a permis de revenir sur le *processus de Bologne* et la notion d'« autonomie », et de comprendre que

cette notion, lorsqu'elle est envisagée du point de vue des recteurs, devient synonyme de dictat du marché. Mais si, en revanche, on l'envisage au plan de la recherche et de l'enseignement, elle acquiert un sens plus positif. Hirtt a saisi l'occasion pour clarifier sa pensée par rapport à celle de Yves Gingras. Une différence essentielle marque en effet la réflexion de ces deux conférenciers. Selon Yves Gingras, la volonté de transformation idéologique qui s'implante actuellement dans le monde de l'éducation entraîne une vision des universités comme un nouveau marché à conquérir. Hirtt considère le phénomène différemment : en se référant au matérialisme historique, il avance plutôt l'idée que la matière influence la pensée. Ainsi, le capitalisme, en changeant les rapports techniques de production, a fait émerger un mode de pensée qui porte le nom de « néolibéralisme ». Dans l'optique du néolibéralisme, il n'y aurait pas de meilleures options que ce mode d'organisation de la société et celles des politiques de l'OCDE. Ainsi, pour Hirtt, refuser le mode d'organisation actuel de l'éducation équivaut à un refus de l'organisation capitaliste dans toutes les sphères de la collectivité. Le conférencier a conclu en répondant à cette question hasardeuse : pourquoi la population ne pense-t-elle pas comme nous, enseignants militants, au sujet de cette formation instrumentalisée? Triste réponse de Hirtt : nous avons un emploi. Ce n'est pas le cas de tous les parents : beaucoup en désirent un, pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Les besoins individuels créent actuellement une compétition accrue pour l'accès à l'emploi. Cette situation nuit à la qualité de la formation générale. Même chose pour les patrons voulant par dessus tout maximiser le profit : si tous le font, le résultat est une baisse globale des profits, ce qui mène à la crise économique, comme l'a démontré Marx.

Vie syndicale

Un réseau d'entraide chez nous?

Le 1er avril dernier a eu lieu une réunion du Comité de soutien à l'entraide au Conseil central de Québec-Chaudière-Appalaches (CCQCA). Ce comité a pour objectif d'appuyer la personne ressource à l'entraide, Isabelle Larouche, dans ses efforts pour implanter des réseaux d'entraide dans les syndicats affiliés à la CSN de la grande région de Québec. Robert Grace, vice-président à la vie syndicale, représente le SCCCUL dans ce comité qui compte six membres de six syndicats différents. Un comité consacré à l'implantation, chez nous, d'un réseau d'entraide sera mis en place par Suzanne La Vallée, agente aux relations du travail au SCCCUL. Ce réseau d'entraide deviendra graduellement fonctionnel d'ici un an. Nous vous tiendrons régulièrement informés à ce sujet.

Le 28 avril Ne les oublions pas!



Le 28 avril prochain, la CSN soulignera dans la dignité et le recueillement la Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail. Nous vous invitons à faire de même, afin de rappeler à tous les employeurs que la santé et la sécurité du travail sont des enjeux majeurs devant lesquels nous ne baisserons jamais les bras. Pour en savoir plus : <http://www.28avril.org/>

La CSN invite le premier ministre Couillard à faire preuve d'ouverture

Dans une déclaration récente, Philippe Couillard, premier ministre récemment élu, a annoncé que « l'ère de la réconciliation est arrivée ». Saisissant l'occasion, le président de la Confédération des syndicats nationaux, Jacques Létourneau, réitère la nécessité d'un projet rassembleur permettant de réunir les Québécois et invite le premier ministre à prendre en considération les conditions de la classe moyenne et celles des plus démunis. [Lire la suite du communiqué](#)

La CSN et le monde de l'art : une collaboration significative



À Québec, du 3 mai au 1er juin, se tiendra la septième Manif d'art – La Biennale de Québec, sur le thème « Résistance, Et puis nous aurons un monde plus juste ». « La CSN s'implique depuis de nombreuses années dans des événements culturels et artistiques, a mentionné le président de la CSN, Jacques Létourneau. L'art peut être un puissant agent de transformation de la société. En permettant à plus de 120 artistes de s'exprimer dans 35 lieux à Québec et dans les environs sur 5 semaines, on démocratise d'autant ses multiples formes en les rendant disponibles à la population. La thématique de la biennale de cette année nous interpelle plus particulièrement et c'est avec un grand enthousiasme que nous avons décidé de nous y associer ». [Lire la suite du communiqué](#) Pour en savoir plus sur la Manif d'art [cliquez ici](#)

Ce qui s'est passé en mars 2014

3e rencontre d'information sur la nouvelle convention (24 mars 2014)

Une troisième séance d'information sur les nouvelles clauses de la convention collective s'est déroulée le 24 mars dernier. Une trentaine de chargés de

cours y ont assisté, soit en salle, soit à distance. Ces rencontres d'information sur la convention ont été organisées au cours de la session d'hiver dans le but d'expliquer certains changements significatifs dans nos conditions de travail et de répondre aux questions des membres du syndicat. Soulignons la présence de M. Mario Duclos, vice-président aux relations du travail du SEUL (Syndicat des employées et employés de l'Université Laval), qui a encouragé ses membres à participer à ces rencontres d'information et soutenu le SCCCUL dans cette initiative malgré les avis dissuasifs du vice-recteur adjoint du VRRH.

Conseil fédéral de la FNEEQ (26-27-28 mars 2014)

Des membres du Conseil exécutif du SCCCUL ont assisté au Conseil fédéral de la FNEEQ qui s'est tenu à Montréal les 26, 27 et 28 mars 2014. Beaucoup de sujets ont été abordés lors de la réunion. Après des mots d'ouverture à saveur politique justifiés par le contexte électoral, la FNEEQ a rappelé son désir de voir les enjeux entourant l'éducation, et plus particulièrement l'enseignement supérieur, faire l'objet de discussions, et constaté un grand vide quant aux véritables questions qui se posent à cet égard. Plusieurs recommandations ont aussi été adoptées, allant du soutien aux **luttés et manifestations contre les mesures d'austérité** à la réception des états financiers d'une fédération en excellente santé financière, en passant par l'appui à la mobilisation dans le cadre du **Forum social des peuples**, qui aura lieu du 21 au 24 août à Ottawa, et pour lequel une délégation sera formée. Le Conseil fédéral s'est penché sur le projet de cours d'histoire proposé par l'ex-ministre Duchesne, projet qui a soulevé alors beaucoup de questions et d'inquiétudes, comme l'a montré la **proposition « cours d'histoire » adoptée en regroupement cégep**. En plus de ce cours d'histoire, le MESRST veut aussi introduire deux nouveaux domaines de cours complémentaires, soit un renforcement en français et un renforcement en anglais. Certains y voient une forme d'instrumentalisation de la formation générale complémentaire. Pour plus d'informations sur l'ensemble du dossier, vous pouvez consulter le **Rapport d'analyse relatif à l'introduction d'un cours d'histoire du Québec contemporain au collégial** préparé par le comité *École et société* de la FNEEQ. Qu'advient-il maintenant de cette réforme après la défaite du gouvernement péquiste ? Sylvain Marois, vice-président du Regroupement université, a tracé un aperçu des différentes délégations internationales de la FNEEQ. Lui-même a d'ailleurs participé à la *Conférence sur l'enseignement supérieur et recherche* qui avait lieu à Buenos Aires en septembre 2012 : austérité, classements et évaluations des établissements étaient au menu. Une nouvelle délégation est allée en Haïti en janvier 2013 dans le cadre de l'**Internationale de l'éducation (IE)** en vue d'appuyer la population locale dans une campagne pour l'éducation publique, car il y a là-bas bien des difficultés liées au fait que 90 % des écoles sont privées. Un grand mouvement de mobilisation sociale a pris forme : le 20 janvier 2014, une grève a regroupé des mouvements étudiants et internationaux. Cette grève a abouti, le 30 janvier, à un règlement aux conséquences non négligeables : des changements à la Loi, l'adoption de grilles salariales et un relèvement de 34 à 57 % des salaires pour les enseignants haïtiens. Une rencontre de la *National Education Association* à Portland, en Oregon, a aussi permis de mettre à jour le portrait de 3 millions de membres américains enseignants de la petite enfance à l'université. Thèmes récurrents : syndicalisation, précarité, accès et coûts des études universitaires. Une inquiétante observation : la perte de milliers de membres en raison du *Right to Work*. Le 8 et 9 avril, une déléguée s'est rendue à Dublin pour assister à un autre volet de l'IE, la **2e Conférence mondiale des femmes**, organisé dans le but de permettre à 350 participantes d'échanger à propos des pratiques syndicales, de la notion de hiérarchie, de la représentation des femmes et de l'usage du langage en éducation relativement au genre. Du 15 au 21 mai 2014, une grande conférence, organisée en partenariat avec l'UNESCO et intitulée *Unis pour une éducation de qualité* aura lieu à Montréal. Ses thèmes centraux seront l'accès à la qualité de l'enseignement dans les pays du Sud et l'éducation comme bien public. Le **7e Congrès de l'IE** se tiendra à Ottawa en juillet 2015. Dans un contexte mondial, on parlera d'enseignement obligatoire. Signe de son dynamisme, la FNEEQ a été invitée à être coorganisatrice d'un congrès futur qui aura lieu au Ghana.

À lire, à voir, à écouter

Le no 30 de la revue Carnets (FNEEQ-CSN), hiver 2014

Le no 30 de la revue Carnets (FNEEQ-CSN), hiver 2014 Dans le numéro 30 de la revue *Carnets*, l'éditorial de Caroline Senneville, présidente de la FNEEQ, expose les motivations et les buts des **États généraux de l'enseignement supérieur** qui se tiendront dans un avenir proche. « L'idée, écrit-elle, est de nous réapproprier, comme syndicat d'enseignantes et d'enseignants, le sens que nous donnons au rôle primordial de l'enseignement supérieur dans notre société. Il faut saisir cette occasion pour remettre à l'avant-scène certains enjeux comme la gratuité, bien sûr, mais aussi la marchandisation et la vision utilitariste de l'éducation, la gouvernance, l'assurance-qualité et bien d'autres encore » (p. 2). Un article de Julie Audet, conseillère syndicale, intitulé « **Hausse des frais de scolarité et revenu disponible des ménages par habitant** » examine le problème de l'indexation des droits de scolarité et s'interroge sur la pertinence de cet indice d'indexation auquel s'est référé l'ex-ministre Pierre Duchesne dans la foulée du Sommet sur l'enseignement supérieur (pp. 6-7). Dans le même numéro, France Desaulniers, conseillère aux communications, nous parle du prochain **Forum social des peuples (FSP)** qui se tiendra à Ottawa du 21 au 24 août 2014. Dans cet article, elle résume le contexte, les objectifs et les moyens entrepris pour organiser cet événement. Dans la foulée des Forums mondiaux qui se sont tenus depuis 2001, ce forum social entend susciter des débats sur différentes problématiques sociales : « Le forum vise ainsi à favoriser l'éducation et le débat politique, la création de solidarités et la convergence entre les luttes ». La FNEEQ et la CSN participeront à cet événement (p. 10). Pour lire ces articles, cliquer ICI

L'Alternative économique, CKIA-FM, 88,3, le mercredi de 13 h à 14 h

L'émission radiophonique *L'Alternative économique* poursuit sa diffusion d'informations diverses sur des questions d'ordre économique, par le biais d'entrevues avec différents spécialistes de ces questions. Pour écouter les podcasts de cette émission hebdomadaire, cliquer ICI

Informez-nous!

Contribuer à la visibilité des chargés de cours

Informez-nous de vos activités professionnelles : lancement d'un livre, publication d'un article; obtention d'un prix, de subventions de recherche; participation à un colloque, à un congrès; organisation d'une exposition, d'un concert, d'un spectacle, etc. Vous contribuez ainsi à la visibilité et à la reconnaissance des chargés de cours en faisant connaître, via le site web du Syndicat, votre contribution à la vie intellectuelle et artistique. Pour nous contacter : communications@scccul.ulaval.ca.

Vous aimeriez diffuser des nouvelles de votre Faculté ?

La section Actualités de notre site web peut diffuser des informations au sujet des différentes activités qui sont organisées dans vos facultés respectives. Il suffit de nous envoyer l'information à l'adresse courriel ci-dessus !

Anne Beauchemin, vice-présidente aux communications
pour L'Équipe du SCCCUL

[Rejoignez le SCCCUL sur Facebook !](#)

L'Info SCCCUL est distribué à la communauté universitaire.

© 2014 Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université Laval 2014